

ENTREVUE DU PRÉSIDENT MACRON



Photo : Canard enchaîné du 18 avril 2018.

Beaucoup de choses ont été dites ce 15 avril 2018 au cours de la fameuse interview atypique du Président par les journalistes Edwy Plenel (Mediapart) et Jean-Jacques Bourdin (RMC – BFMTV).

J'en ai retenu deux qui ont fait couler beaucoup d'encre et de salive et qui m'ont inspiré : l'intervention de la France en Syrie – aux côtés des USA et de l'Angleterre – et la piste probable d'un second jour de travail non payé pour venir en aide à nos anciens.

Concernant l'intervention en Syrie le 13/04/18 (contre l'avis de l'ONU) le Président l'a justifiée par le fait que Bachar el-Assad avait utilisé des armes chimiques contre son peuple, dépassant ainsi une ligne rouge dessinée par les trois alliés et considérée par eux comme infranchissable. Ces derniers auraient disposé de preuves qu'ils n'ont pas jugées utiles de produire. Une affirmation donc à prendre comme telle et un acte de guerre susceptible de mettre le feu aux poudres au Moyen Orient, peut-être sur la base d'un mensonge (souvenez-vous de l'intervention en Irak).

Cette décision d'intervenir loin de chez nous est le fait d'un seul homme qui dispose des pleins pouvoirs en matière militaire. Notre constitution en effet, qui va bientôt subir des modifications pour d'autres raisons, par son article 15, fait du Président de la République

française le chef suprême des armées et, à ce titre, lui donne toute latitude pour entraîner le pays dans un conflit armé sans l'avis de son peuple, voire contre.

C'est une aberration justifiée par le fait qu'une intervention exige parfois de la réactivité et que par ailleurs le Président dispose sous la cinquième République d'une majorité parlementaire toute acquise à sa cause ou du moins supposée soutenir son action. Alors à quoi bon discuter, il y aura toujours des pour et des contre. Il n'empêche que confier le destin d'un pays à un seul homme, fusse-t-il brillant, est une décision risquée et irresponsable. En Angleterre, tout acte de guerre fait l'objet d'une discussion préalable à la chambre des communes, et non *a posteriori* comme en France, accordant ainsi un délai de réflexion salutaire au pays avant toute action irréversible. Pour une fois qu'on ne va pas chercher le bon exemple à l'étranger...

A propos de la piste d'un second jour de travail offert à nos anciens (et dernier ?) je n'ai pas pu m'empêcher de rire en pensant à la fameuse vignette auto instituée en 1956 et abandonnée en 2000 qui devait garantir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et dont les subsides ont servi à d'autres fins. D'autres impôts de nos jours destinés notamment à renflouer les caisses de la Sécurité sociale continuent de servir à autre chose. Ils sont bien récoltés mais leur utilisation précise se perd dans les méandres de la redistribution de l'argent public et servent fréquemment à combler des dépenses imprévues ou des lignes de chapitre épuisées. L'imagination de nos gouvernants et ceux de Bercy en matière fiscale ne cesse de m'étonner. Je pense parfois à ce vieil « impôt sur le chien » qui, remis au goût du jour, pourrait être d'une manne appréciable pour le Trésor public, eu égard l'amour passionnel de nos compatriotes pour les animaux.

Je terminerai ce billet sur une note souriante en vous présentant une petite vidéo humoristique qui est tombée (à pic) il y a peu dans ma boîte mails. Elle retrace fidèlement, en 2,30 minutes, les efforts consentis en 62 ans par les gouvernements successifs pour l'amélioration des retraites. On se demande bien pourquoi cette catégorie de privilégiés se plaint constamment et descend même dans la rue ! Bonne

poilade avec Micheline très énervée.